Quarante-quatrième année. — N° 316 (EDITION DU MATIN) MARDI 12 DÉCEMBRE 1899

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS.— Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la librairie Watteeuw, rue Saint-Jacques, 39. — A Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. Henri Lenoucq, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

CHRONIQUE

LE BUDGET DU MÉNAGE

LES VÊTEMENTS

Le choix intelligent des vêtements à l'usage de la famille, ainsi que du linge pour la maison, peut avoir une grande influence sur le budget du ménage.

L'un et l'autre appartiennent aux besoins les plus essentiels de la vie. De la façon dont la ménagère s'en occupe dépend le bien-être, la santé de tous, l'équilibre du budget, et partant le bonheur domestique.

Ici, comme en fait d'alimentation, on peut, avec la même facilité, dépenser ou épargner beaucoup. Cela dépend de la nature des vêtements, solides ou brillants, que l'on choisit pour les différents membres de la famille.

On doit se vêtir conformément à sa position. Chacun trouverait inconvénient qu'une dame de haut rang allât vêtue comme une domestique ; il en serait de même si la femme et la fille d'un ouvrier ou d'un simple bourgeois voulaient s'habiller comme une princesse.

Le vêtement doit être en harmonie avec la situation sociale.

Une mère de famille, ses enfants, son mari doivent être vêtus proprement, mais jamais d'une façon au dessus de leur position. Si la femme d'un ouvrier veut se vêtir, elle et ses enfants, comme des gens riches, avec des robes, chapeaux, fourrures de luxe, etc., elle n'a qu'à essayer une fois ; son mari aura beau recevoir une forte paye, il ne s'écoulera pas une année avant qu'elle soit si endettée, qu'elle n'ait plus rien à se mettre le dimanche. Elle n'osera même plus sortir n'ayant que des vêtements défraichis. Et encore arrivera-t-il souvent qu'une robe passable devra couvrir des haillons !

Il est facile de prévoir les conséquences d'une telle manière d'agir. Pour avoir dépensé son argent en toilette, on manque bientôt du nécessaire ; partout la gêne se fait sentir : ce qui ne manque pas d'aigrir le mari et de le mettre dans un état habituel de mauvaise humeur. Les disputes de ménage, les troubles domestiques, sont la première des tristes conséquences qui en résultent. Puis arrive bientôt une seconde punition de cette vanité insensée : la faim et la misère.

Le vêtement doit être convenable. Ce qui doit diriger dans l'habillement, c'est non pas la vanité, mais la convenance. Chaque mère de famille doit mettre son orgueil à se voir, elle et les siens, toujours convenablement vêtus. Elle n'a besoin pour cela, ni d'étoffes chères, ni de formes singulières, ni de façons à la dernière mode. Il lui suffit des modes simples et peu de frais.

Un costume est convenable quand il est toujours propre, sans tache, bien en ordre, sans laisser-aller ni déchirure, décent, sans rien de trop prétentieux dans sa couleur ni dans sa coupe. On aura plus d'estime pour une mère de famille vêtue proprement et simplement, que si elle portait des parures bien au-dessus de son rang et de ses ressources.

Cela ne veut pas dire qu'elle ne doive pas se soucier de la forme ! Elle a parfaitement raison de vouloir qu'elle-même et ses enfants soient bien mis. Seulement, il ne faut pas prétendre à la beauté par des articles tapageurs et excentriques. Un vêtement, quelle qu'en soit l'étoffe, est joli, quand il va bien et qu'il est bien fait.

Informations

Le président de la République à un bal des sociétés coopératives des armées de terre et de mer.

Paris, 9 décembre. — M. Loubet a assisté hier soir au bal des sociétés coopératives des armées de terre et de mer. Les généraux Galliffet, Brugère et Bailloud accompagnaient le Président qui a été acclamé à l'arrivée et au départ.

Le feu au maître-autel de l'église Ste-Eugénie, à Paris. — Une panique. — Plusieurs personnes contusionnées.

Paris, 10 décembre. — Aujourd'hui, à l'église Saint-Eugène, pendant les vêpres que présidait S. E. le cardinal Richard, archevêque de Paris, le feu a pris subitement sur le maître-autel, aux fleurs artificielles qui ornaient le retable. Les flammes s'élevèrent rapidement et provoquèrent une vive panique parmi les fidèles qui se précipitèrent du côté des portes ; dans la bousculade quelques personnes furent contusionnées. On put se rendre maître du feu au bout de vingt minutes et l'office continua.

Sous la présidence de Mlle Lucie Faure

Paris, 10 décembre. — L'assemblée générale annuelle de la ligue fraternelle des Enfants de France a eu lieu cet après-midi, à deux heures, sous la présidence de Mlle Lucie Félix-Faure, présidente fondatrice. Elle a donné lecture des rapports spéciaux d'où il ressort que la Société est en pleine voie de prospérité.

Les procès sensationnels

Le *Journal* signale l'inscription au rôle de la seconde session d'assises du 21 décembre du procès Henri-Heimach.

L'affaire du pillage de l'église St-Joseph viendra les 28, 29 et 30.

A propos du budget de la justice

Paris, 10 décembre. — L'*Intransigeant* annonce que le citoyen Charles Bernard a l'intention, lorsque viendra la discussion du budget de la justice, de demander à M. Monis des explications sur les graves accusations portées contre lui et auxquelles il s'est bien gardé de répondre.

La tentative d'incendie dans la cathédrale de Limoges

Limoges, 10 décembre. — On vient d'arrêter les malfaiteurs qui dans la nuit de jeudi et de vendredi avaient essayé de s'introduire dans la cathédrale et avaient mis le feu à la porte d'entrée. Ce sont deux individus qui dans la nuit de vendredi à samedi avaient aussi dévalisé l'église de Bugeat (Corrèze).

Les cambrioleurs ont été pincés à leur descente du train. Tout d'abord ils ont essayé de se faire passer pour voyageurs de commerce, et la caisse portée par l'un d'eux recouverte d'une étoffe noire qu'ils prétendaient renfermer leurs échantillons, venait à l'appui de leurs déclarations, mais lorsque l'on a examiné de plus près le colis, on a facilement découvert la vérité.

La pseudo-caisse n'était autre, en effet, qu'un porte-missel à l'intérieur duquel on a découvert un calice, un ostensoir, des boîtes d'hostie, des patènes et d'autres objets du culte. Les deux individus, le premier est un cordonnier de Limoges ; l'autre, un nommé Louis Herrera, est originaire de Burgos (Espagne).

Agressions contre des militaires

Brest, 9 décembre. — Il y a quelques jours plusieurs agressions successives ont été commises dans la région de Brest sur la personne de soldats appartenant aux garnisons des forts voisins de Brest. L'un d'eux, le nommé Quillevéré, était même mort de ses blessures. Les assassins n'avaient pu être découverts. Un nouvel assassinat vient d'être commis dans des conditions aussi mystérieuses.

Un ouvrier de l'artillerie de marine nommé Lhostis, détaché au fort de Toulbroch, a été trouvé assassiné dans l'intérieur du fort où il était chargé de la garde des projectiles. Il avait plusieurs côtes fracturées et portait à la cuisse une blessure faite par une arme à feu. Le corps avait été piétiné. En outre, il y a quelques jours, un facteur du bureau de poste du Conquet, qui se dirigeait à bicyclette vers les forts de la côte nord, où il avait plusieurs lettres à remettre, notamment une contenant mille francs, a été attaqué par cinq individus restés inconnus.

Il put heureusement leur échapper, mais on se demande s'il n'existe pas une bande organisée et dont le but serait de surprendre les secrets des forts du goulet de Brest. On soupçonne les ouvriers travaillant dans les forts. On sait en effet que plusieurs centaines d'ouvriers plus ou moins cosmopolites travaillent pour le compte d'entrepreneurs dans les forts voisins de Brest. N'y aurait-il pas parmi ces étrangers des espions à la solde de l'Angleterre ou de la Triplice ?

Les troubles dans la colonie correctionnelle d'Eysses

Agen, 10 décembre. — De nouveaux troubles se sont produits à la colonie correctionnelle d'Eysses, près Villeneuve-sur-Lot. Voici au juste ce qui s'est passé dans cet établissement toujours travaillé par l'esprit de révolte depuis le transfèrement des jeunes révoltés de la colonie d'Aniane.

Avant-hier, vers huit heures du matin, une dizaine de pupilles étaient occupés au nettoyage du linge dans la buanderie sous la surveillance du gardien Guégan. Profitant de ce que le gardien était occupé à écrire, ces jeunes gens, après s'être concertés, se précipitèrent sur lui, le saisirent à la gorge et tentèrent de le bâillonner. Le gardien, après avoir mordu très fort un des colons qui avait la main dans sa bouche, cria au secours. Un gardien et des colons accoururent et le délivrèrent de ces forcenés.

L'un d'eux, le pupille Pallas, qui l'avait menacé d'une barre de fer pesant environ quinze kilos, profitant de la bagarre, s'évadait et gagnait les bois de Massanes où il était repris par les gardiens et des soldats de la garnison d'Eysses. Le directeur de la colonie a immédiatement appliqué aux mutins une punition sévère qui a eu pour point de départ le régime cellulaire.

Une collision de trains en Italie. — Nombreuses victimes

San-Remo, 10 décembre. — Une collision entre les deux trains de voyageurs numéros 41 et 42 s'est produite ce matin à dix heures sous le tunnel de Bergeggi près d'Albenga, à 60 kilomètres au sud de Gênes. Le choc a été terrible. Il y a de nombreux morts et blessés. Des trains de secours s'organisent à Gênes et à Vintimille.

Gênes, 10 décembre. — Il y a eu 4 morts et 11 blessés grièvement dans la collision qui a eu lieu ce matin entre deux trains de voyageurs sous le tunnel de Bergeggi. L'accident s'est produit exactement entre Bergeggi et Spotorno près de Savone. Les autorités se sont immédiatement transportées sur les lieux.

L'ACCIDENT DU MÉTROPOLITAIN

L'ENQUÊTE

Paris, 10 décembre. — A la première heure, ce matin, une équipe de terrassiers a commencé le déblaiement des terres éboulées dans la soirée d'hier entre l'avenue des Champs-Elysées et l'avenue Friedland. Ces travaux avaient été entrepris à la suite de la déclaration faite par les deux blessés qu'une troisième personne se trouvait avec eux lors de l'accident et avait dû être entraînée sous les décombres.

Les terrassiers travaillaient déjà depuis plus d'une heure, lorsqu'un ouvrier se présenta au commissariat de police du quartier et déclara qu'il était la troisième personne recherchée. C'est un briquetier nommé Rossignol. Il est effectivement tombé dans le trou, mais il a pu aussitôt s'en retirer. Il n'a que des contusions sans gravité.

En présence de cette déclaration, le déblaiement a été interrompu et l'on a commencé immédiatement les travaux de consolidation de la route longeant le théâtre de l'accident.

Depuis ce matin, nombre de curieux se sont portés place de l'Etoile et un service d'ordre a dû être organisé pour empêcher les attroupements.

Nous nous sommes rendu sur les lieux mêmes ; il est impossible d'apercevoir le trou béant, car une haute palissade a été rapidement élevée tout autour, barrant complètement l'entrée de l'avenue Friedland.

M. Bertulus, juge d'instruction, qui a été commis pour rechercher les causes de l'accident, est descendu avec le commissaire de police et l'ingénieur en chef de la ville de Paris pour faire les constatations judiciaires.

LES CAUSES DE L'ACCIDENT

Les entrepreneurs, les ingénieurs et les conducteurs, sont d'accord pour attribuer les causes de l'accident aux pluies violentes de mercredi et de jeudi. Les travaux sont menés sur un sol qui, à sa plus grande profondeur, est calcaire ; sur cette dernière couche, on en remarque une autre très mince, formée de glaise sur laquelle repose une autre couche marneuse. La glaise sous l'influence de la pluie s'est délayée et a formé un plan savonneux sur lequel les terres du soutien ont glissé et provoqué la rupture des deux voûtes.

LE RENDEMENT DES IMPOTS

Paris, 10 décembre. — L'administration des finances vient de publier le rendement des impôts et revenus indirects, ainsi que des monopoles de l'Etat pendant le mois de novembre de 1899.

Les résultats accusent une moins-value de 1.805.360 francs par rapport aux évaluations budgétaires et une diminution de 952.500 francs par rapport à la période correspondante de 1898.

Par rapport aux évaluations budgétaires, il y a plus-value, notamment sur le timbre (14,000 fr.) ; les contributions indirectes (1,901,000 fr.), et les contributions indirectes-monopoles (1,529,000 fr.)

Les moins-values portent sur l'enregistrement et les sels. Par rapport au mois d'octobre 1898, il y a augmentation, notamment sur l'enregistrement (1.337.000 fr.) ; les sucres (1.145,000 fr.) ; les douanes (2,503,000 fr.)

Il y a diminution notamment sur le timbre (3,946,500 f.)

Ajoutons que le produit des onze mois écoulés de 1899 présente une plus-value de 91,069,100 francs par rapport aux évaluations.

LE « BON-PASTEUR » DE REIMS

La *Croix de Reims* a interviewé M. Albert Jolly, adjoint au maire et président du bureau de bienfaisance, au sujet de la situation morale et matérielle des enfants confiés au Bon-Pasteur de Reims par l'établissement charitable dont il est le président. Nous détachons ces passages de cette interview :

— Combien le bureau de bienfaisance de Reims a-t-il confié d'enfants au Bon-Pasteur ? — Huit.

— Ces enfants sont-ils inspectés par le bureau de bienfaisance pendant leur séjour au Bon-Pasteur ? — Oui.

— Est-ce qu'à l'issue de ces inspections vous avez eu à vous plaindre de la situation morale et matérielle de vos protégés ? — Oh ! pour ça non ! au contraire !

— A propos, M. Jolly, j'oubliais : quels sont ces messieurs qui ont fait la dernière visite des enfants du Bon-Pasteur ? — M. Jolly, toujours aimable : « Moi-même ! »

UN DISCOURS DE M. MILLERAND

Les retraites ouvrières

Paris, 10 décembre. — La cérémonie annuelle de la distribution des récompenses aux contre-maîtres et ouvriers méritants a eu lieu, cet après-midi, à l'hôtel des chambres syndicales, sous la présidence de M. Millerand, ministre du Commerce.

M. Millerand a vanté les services rendus par les chambres syndicales à l'industrie en créant des cours professionnels et des assurances contre les accidents. Il a traité ensuite la question des retraites ouvrières et, à ce propos, il a fait la déclaration suivante :

« Il y a quelques jours, le gouvernement a conféré avec MM. Ricard et Guieysse au sujet de la constitution des caisses de retraites ouvrières. De cette conférence est sorti un principe d'accord, qui se transformera bientôt en un accord complet. On demandera aux ouvriers de faire un faible versement qui constituera un fonds global qui, avec l'aide du gouvernement, lui assurera une retraite sur ses vieux jours. »

LE CONGRÈS SOCIALISTE

Un « punch fraternel »

Paris, 10 décembre. — Les délégués parisiens au Congrès socialiste avaient convoqué pour cet après-midi leurs camarades de la province à un grand punch fraternel (?) qui a été donné cet après-midi au Salon des Familles, avenue St-Mandé. Les orateurs inscrits étaient MM. Allemane, Colly, Ebers, Jules Guesde, Marcel Sembat et Zévaès.

Au moment où, une nombreuse affluence ayant envahi la salle de réunion, on procédait à la constitution du bureau de l'assemblée, un vif incident s'est produit, fort peu fraternel, et qui donne une singulière idée de la consistance de l'*Unité socialiste*, célébrée bruyamment ces jours-ci par les organes du parti.

Cet incident a été provoqué par la désignation du Président du bureau.

Deux noms ayant été mis en avant, ceux de MM. Joindy et Labusquière, la plus grande partie de la salle acclama le citoyen Joindy, qui prit aussitôt place au bureau.

A ce moment, M. Jules Guesde s'est levé, disant qu'il ne pouvait rester là plus longtemps et ne pouvait accepter la désignation au point de vue international. (On sait en effet que pendant les séances du Congrès socialiste, le citoyen Joindy avait été expulsé pour avoir crié : A bas Liebknecht ! pendant un discours de M. Jules Guesde.)

Cette détermination de M. Guesde a provoqué un long tumulte au cours duquel M. Guesde est sorti de la salle suivi de MM. Zévaès, Navarre, Ebers et d'un grand nombre d'assistants qui se sont joints à sa démonstration.

M. Jules Guesde a rédigé à propos de cet incident une protestation qu'il se propose de communiquer aux journaux. — La séance a continué après son départ.

Paris, 10 décembre. — Ce qui a contribué à motiver, avec la désignation de M. Joindy comme président, la protestation et le départ de M. Guesde et de ses amis, c'est le fait que les dreyfusistes étaient venus en nombre à cette réunion, pour s'efforcer de lui donner un caractère spécial. Des cris de vive Zola ! à bas Liebknecht ! furent poussés par ces derniers. Les socialistes des autres écoles laissèrent les dreyfusistes seuls fraterniser entre eux. Voici le texte de la protestation rédigée par M. Jules Guesde :

« Les soussignés qui avaient accepté de prendre la parole au nom de leurs organisations respectives au punch offert aux délégués des départements, regrettent qu'on les ait mis dans l'impossibilité d'affirmer l'union socialiste sous une présidence qui rappelait une injure adressée au doyen du socialisme international et réprimée par le Congrès. »

Ont signé notamment : MM. Ebers, Marcel Sembat et Blum du parti socialiste révolutionnaire ; Zévaès, Quillici conseiller municipal de Marseille et les représentants de nombreuses fédérations.

Quelques discours ont été ensuite prononcés, dans la salle à moitié vide, à la suite de cet incident, qui a provoqué les plus vives et les plus nombreuses altercations, par MM. Labusquière, Faberot, etc., etc.

A la sortie, il ne s'est produit aucun désordre. Plusieurs brigades d'agents assuraient le service.

APRÈS LA TEMPÊTE

Le Pape et la France. Résultats et promesses
Mgr Lorenzelli et l'abbé Lemire

Notre correspondant particulier de Rome nous écrit :

Rome, 6 décembre. — Les rapports entre la France et le Saint-Siège avaient, en ces jours, pris un caractère dramatique. L'Affaire — avec un grand A — et le réveil des passions anticléricales inquiétaient les amis et réjouissaient les rivaux de la France. Ce n'était pas exclusivement la lutte entre le Vatican et le quai d'Orsay, lutte courtoise, du reste, puisque le gouvernement n'avait cessé de faire preuve de modération à l'égard du Pape ; c'était aussi et surtout la mise en relief du conflit aigu, quoique sourd et latent, entre les cunéens des directions pontificales et les adversaires de la Triple-Alliance secondée par les anciens partis réactionnaires. Avec quelle avidité joyeuse, les compétiteurs ont essayé d'exploiter l'offensive de l'anticléricalisme en France, on peut se l'imaginer.

Les chancelleries, jalouses du protectorat français et du rang que le quai d'Orsay occupait encore à Rome, avaient donné à leurs partisans à Rome le mot d'ordre de grossir les incidents, de manière à faire apparaître le dreyfusisme anti-religieux comme un Sedan ecclésiastique et pour la nation française et pour l'orientation générale de la Papauté. Si le ressort français sautait, tout le mécanisme de la nouvelle politique pontificale se détraquait.

Atteindre les directions françaises, c'était porter en même temps un coup grave aux institutions sociales et démocratiques.

Voilà pourquoi Léon XIII et les applicateurs dévoués de ses grands desseins tremblaient devant les signes avant-coureurs de la tempête contre les forces et les positions religieuses en France. Non cependant que le Saint-Siège ait redouté le réveil d'un *Kulturkampf* réel, car il n'ignorait pas en quelle défaveur sont tombées les idées de combat à la suite des actes successifs du Pape en faveur de la politique extérieure de la France. Mais les cris de guerre, les fautes commises, l'alerte donnée à l'occasion de projets de loi mort-nés, le coup de force contre la *Croix*, menaçant de créer à Rome et dans le monde une atmosphère réfractaire aux idées générales du pontificat actuel.

Léon XIII a ressenti personnellement, la répercussion fâcheuse de cet état sur l'ensemble de ses directions. Aussi bien, il a multiplié ses conseils ; il a jeté des cris d'alarme. Un instant, il avait songé à promulguer une Encyclique, où il aurait rappelé les bienfaits dont il a constamment comblé la France, et où, dans une conclusion pathétique, il aurait protesté contre toute tentative anti-cléricale. Avec l'un véritable esprit d'abnégation et une profonde entente du clavier français, il a abandonné ce moyen un peu solennel, redoutant à juste titre qu'un tel acte n'eût des suites graves.

D'ailleurs, l'intelligente compréhension du Nonce, son doigté sûr et précis, son activité infassable et universelle avaient, dès les premiers jours, amorti le choc des assaillants. Inquiet lui-même, le gouvernement faisait à la fois office de foudre et de paratonnerre : celle-là conspirait avec celui-ci, pour employer la célèbre formule de Lamartine.

Mais la vigilance du Pape ne s'endormait pas un moment. Dans ses conversations avec des personnages autorisés, soit français, soit étrangers, il a répété, sous mille formes, le *ferrorino* suivant : « Je suis le chef de la catholicité. Ma conscience de prêtre ne me permet pas d'assister muet à des mesures contre l'intérêt de l'Eglise. Mon devoir sera de parler. Je sais que mes protestations pourront entraîner de fâcheuses conséquences. Mais le devoir avant tout : Dieu pourvoira ». J'ai des raisons de croire que ces avertissements, communiqués aux bons endroits, n'ont pas été sans produire quelque impression.

C'est le Pape, me dit-on, qui a été le véritable vainqueur de la journée parlementaire du 27 novembre, quand, au Palais-Bourbon, discours et vote ont démontré les heureux effets de la politique papale et l'intangibilité de l'ambassade au Vatican. De même, le vote de la Chambre française sur la proposition de M. Ribot, renvoyant le projet de scolarité à la grande commission de l'enseignement, avait été considéré par les intimes comme l'enterrement élégant de la loi ministérielle ; bien plus, comme un signe non équivoque de l'épuisement graduel de l'anticléricalisme.

Le Vatican attache à ces faits une gravité historique ; ce n'est pas seulement, en effet, la paix en France ; c'est le secau du succès mis aux directions pontificales, la garantie de l'avenir, sans compter la réverbération de cette lumière sur la complexité des questions romaines. M. Delcassé a reçu des remerciements et des félicitations qui le consolent peut-être des récriminations de la presse.

Devant cette fermeté sûre d'elle-même, le ministère français a senti qu'il fallait se borner au coup de force contre la *Croix*. On « avait sauvé la République ». Le programme ne pouvait-il pas être considéré comme rempli ? M. Leygues ne tient pas outre mesure à son projet. D'ailleurs le Cabinet existe-t-il encore depuis le 19 novembre et le déploiement du drapeau rouge, les dissentiments qui se produisent dans son sein, ne font-ils point présager sa dissolution ? Quand la Haute-Cour aura accompli sa besogne, trouvera-t-on encore les mêmes ministres sur les bancs de la Chambre ? M. Waldeck-Rousseau est trop fin et trop indépendant pour jouer au Ranc et au Crispi.

Le Jeudi Saint, étant de passage à Rome, il a fait une visite au cardinal Rampolla, auquel, spontanément et avec décision, il a fait des déclarations de paix et d'esprit modérées. M. Delcassé et lui ont entretenu avec Mgr Lorenzelli les meilleurs rapports ; ils ont pu goûter la sûreté des informations générales du nonce. Ils ont su et compris que la sécurité de la politique extérieure était soudée au maintien de la paix et des bons rapports avec le Saint-Siège. Or, quelles que soient les circonstances, la loi de connexité et de solidarité qui régit les affaires politiques, exerce tôt ou tard son tyrannique empire sur les hommes.

Eh bien, il y a là, dans ce cours des incidents, une leçon haute et féconde. Il y a la preuve luminense, indéclinable, péremptoire et renouvelée que la politique du Saint-Père, en accord avec tout l'ensemble harmonieux des idées romaines, a été marquée au coin des grandes œuvres : elle porte l'empreinte à la fois du prophétisme politique, du sens de l'opportunité et de la vertu réparatrice. A ce titre, les épisodes des derniers temps, tout en troublant les esprits et en faisant sur d'autres terrains un mal irréparable à la France, ont apporté une démonstration d'un prix, d'une portée inestimables. Sans le Pape, sans son intervention et sa foi dans le destin du pays gaulois, de nouvelles ruines joncheraient aujourd'hui le sol et attristeraient, à Rome et en Orient, les amis de la France.

C'est ainsi que l'inflexible persévérance, l'optimisme robuste et supérieur, la confiance dans les idées et l'avenir de la nation française, ont porté leurs fruits. Au Vatican, on rend hommage au tact et à la dextérité que Mgr Lorenzelli a déployés dans la tourmente.

« C'est une aurore radieuse de nonciature » disait un prélat. Et en recevant une personnalité française, Léon XIII exaltait les dons du nonce et ajoutait : « Voyez-le ; il faut travailler ensemble. » Le nom de M. l'abbé Lemire est répété avec la même faveur. Son action généreuse, son esprit et sa stratégie sont loués ici avec une effusion que le député d'Hazebrouck a méritée à tous égards. Lui aussi est fort, parce que lui aussi, est un « deux ententé ».

TIBER.

LA HAUTE-COUR

L'impossibilité d'aboutir

Sous ce titre, la *République française* publie ce qui suit :

« La Haute-Cour, avant peu, s'apercevra que, s'il y a pour elle une impossibilité *morale* d'en finir avec le complot que le gouvernement lui a jeté sur les bras, elle se trouve également dans l'impossibilité *matérielle* d'aboutir.

» Elle en est à sa 26e audience ; elle siége presque sans désemparer depuis un mois et le procès ne fait guère que commencer.

» Mais si les membres de la Haute-Cour ont déjà subi 26 audiences, on ne peut leur assurer qu'ils n'auront pas à en subir encore une cinquantaine. Ils ne sont pas de fer et ils ont d'autres devoirs que celui de juger.

» Il est à craindre que toutes les irrégularités déjà commises, toutes ces extensions successives de pouvoir, tout ce colossal et douloureux effort n'aboutisse à une dislocation générale. C'est à se demander qui se lassera le premier, de l'accusation, de la défense, ou de la Cour appelée à juger.

» Le procès montagne risque fort d'accoucher d'une souris. La souris sera peut-être l'abandon partiel ou total des poursuites, peut-être une condamnation en masse emportée de haute lutte, peut être une amnistie générale.

» Dans ce dernier cas le Sénat aura eu le rôle écrasant, désagréable, humiliant : C'est le Ministère qui s'attribue le beau rôle.

» Mais une démonstration aura été faite : c'est que le jugement d'un complot par une nombreuse assemblée politique est à la fois une impossibilité morale et une impossibilité matérielle. »

L'audience de lundi

Paris, 10 décembre. — La *Patrie* croit savoir que l'audience de lundi sera chaude : « Si, en effet, M. Fallières ne donne pas satisfaction à M. Guérin en ordonnant la confrontation de MM. Lépine et Puybaraud, confrontation réclamée par Me Ménard, ce dernier déposera des conclusions et leur développement pourrait bien causer quelque surprise au président et aux inculpés. »

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Paris, 10 décembre. — M. Guérin, ancien garde des sceaux, vient d'adresser à M. Waldeck-Rousseau, président du conseil des ministres, la lettre suivante :

Paris, le 9 décembre 1899.

Monsieur le président du conseil,

J'ai l'honneur de vous informer que je me propose de vous adresser une question à l'une des plus prochaines séances du Sénat. Je désire vous demander quelle est l'interprétation que donne le gouvernement au décret qui a fixé, au 28 janvier 1900, les élections sénatoriales et quelle sera la situation faite aux sénateurs de la série sortante, au cas où le procès pendant devant la haute cour ne serait pas terminé le 4 janvier prochain.

Agréez, etc. GUÉRIN.

Cette question sera très probablement posée au ministre de l'intérieur à la prochaine séance du Sénat qui aura lieu mardi ou mercredi prochain.

Les Nationalistes

Les députés de la Seine, qui appartiennent au groupe nationaliste, se sont réunis hier en vue d'examiner la situation relativement à l'approche des élections sénatoriales ; ils ont décidé de se concerter avec les conseillers municipaux qui soutiennent la même politique pour dresser une liste de candidats à présenter lors des élections.

Une nouvelle réunion aura lieu prochainement pour arrêter définitivement cette liste.

UNE LETTRE DE Mme VEUVE KLOBB

Nouveau refus de la souscription du « Figaro »

On n'a pas oublié les circonstances dans lesquelles Mme Klobb, veuve du colonel tué au Soudan, il y a quelques mois, a refusé publiquement d'accepter le montant de la souscription ouverte malgré elle, à son profit,

---

FEUILLETON DU 12 DÉCEMBRE 1899 — N° 181

LA MARCHANDE DE FLEURS

Par Xavier De Montépin

DEUXIÈME PARTIE

LA BELLE GABRIELLE

XL

— Oui, monsieur...

— Encore un mot...

— Toujours à vos ordres...

— Quels étaient les rapports de M. Philippe de Kerven, le juge d'instruction, avec le comte de Lagardie ?

Armand eut de nouveau sur les lèvres son même sourire indéfinissable.

— Ils étaient intimes, monsieur, répondit-il. M. de Kerven était le plus grand ami de la maison. J'ai entendu dire des fois qu'il devait sa situation au parquet de Paris à l'influence des relations de M. le comte et aux sollicitations de Mme la comtesse... C'est elle, disait-on toujours, qui l'avait fait venir de Nantes à Paris. Ah ! c'est un malin, M. de Kerven... un vrai malin...

Paul Giret se leva.

— Donnez-moi, je vous prie, fit-il, toutes les notes se rapportant aux années où vous avez été chez M. de Lagardie, et qui confirment vos dires...

— Les voici, monsieur...

Et Armand Chanmeil détacha et tendit à son visiteur plusieurs cahiers du volumineux dossier élaboré par lui jour par jour.

Giret les prit.

— Ces vingt mille francs vous appartiennent, dit-il en désignant les billets de banque restés sur la table. Merci, et peut-être au revoir bientôt.

— Quand vous voudrez, monsieur... et c'est moi qui vous remercie...

L'ancien valet de chambre reconduisit Giret jusqu'à l'auberge désignée par lui à son cocher et où ce dernier l'attendait en déjeunant.

L'évadé de Bressuire déjeuna à son tour rapidement et se fit reconduire à Chambéry, d'où il repartit presque aussitôt en chemin de fer pour se rendre à Aix-les-Bains.

XLI

A Aix-les-Bains, Giret courut au télégraphe et expédia la dépêche suivante :

« *Comte Lussan. — Clisson près Nantes.*

» *Indices certains peuvent être trouvés au bourg de Saint-Luce, près Nantes. — Dois-je partir ? Attends réponse à Aix-les-Bains, Grand Hôtel des Alpes.*

» LÉOPOLD ROMAIN. »

Ce télégramme expédié, l'évadé de Bressuire rentra à l'hôtel, donna son nom, prévint qu'il attendait une dépêche, monta dans la chambre où il avait déposé sa valise et se mit à lire attentivement les notes qu'il venait de payer vingt mille francs à l'ancien valet de chambre du comte de Lagardie.

Ce ne fut que le lendemain, et assez tard dans la matinée, qu'il reçut une réponse télégraphique d'Albert de Lussan.

Elle ne contenait que ces trois mots :

« *Revenez à Clisson.* »

Paul Giret ne pouvait plus prendre que l'express partant d'Aix pour Paris à huit heures et demie du soir et arrivant à neuf heures du matin.

A Paris il ne pourrait prendre le train rapide pour Nantes que dans la soirée... Il ne serait donc à Clisson que le surlendemain.

Il se mit en route.

A Paris, où il devait passer quelques heures, il alla à l'hôtel Meurice et demanda s'il n'était rien arrivé pour lui. William Scoot n'avait pas donné signe de vie.

Giret dîna et se rendit au chemin de fer qui devait le conduire en Bretagne.

⁂

La demie après sept heures du matin venait de sonner.

A cette heure matinale la grande pile du vieux barrage de Joinville était déjà occupée par deux personnes, un grand garçon absolument imberbe, et une jolie fille du blond le plus roux.

Tos lecteurs reconnaissent sans peine le Grand-Gosse et sa fidèle compagne, l'Ecureuil.

Assis sur les larges pierres de la pile, rougies quelques mois auparavant par le sang du comte de Lagardie, les jambes pendants, les bras étendus soutenant leurs cannes à pêche, le regard fixé sur les flotteurs de leurs lignes, *ils taquinaient le goujon*, selon l'expression populaire.

Natures bizarres que celles de nos deux types, faites de vice et de sentiment.

Robert Dauphin et Modeste Pierrelay étaient vicieux par tempérament, par calcul et par inconscience, mais ne manquaient ni de cœur ni de sensibilité, ayant les larmes aussi faciles que le rire, et volant avec la conviction que le vol était un travail comme un autre, et que plus ils volaient plus ils se montraient laborieux.

— Ah ! des rentes ! des rentes ! de bonnes petites rentes ! ne cessait de répéter l'Ecureuil. Mes poules, mes canards, mes dindons, mon âne et ma carriole !... le paradis sur terre !... Dépêchons-nous d'avoir tout ça, mon petit Grand-Gosse chéri, et retirons-nous des affaires !...

Les affaires, pour eux, c'était le cambriolage.

Après mûres réflexions au sujet du personnage dans lequel il lui semblait reconnaître Paul Giret, qu'il avait vu causer avec William Scoot à la *Taverne d'Albion*, rue de la Ville-l'Evêque, et qui se faisait appeler Léopold Romain, le cambrioleur s'était dit :

— A quoi bon fourrer notre nez dans tout ce mélimélo-là ? ça rapporterait gros, peut-être, mais comme nos affaires vont bien en ce moment, que nous ne travaillons qu'à coup sûr, contentons-nous de nos bons petits bénéfices. Ils sont coquets, et les rentes que nous désirons ne se feront pas attendre !...

Et, très actifs, ils avaient mené à bien plusieurs affaires agréablement fructueuses.

Ils en préparaient deux autres qui devaient être également rémunératrices.

Une surtout, à Créteil, chez un marchand de grains qui s'absentait souvent pour les besoins de son commerce et rentrait toujours chez lui avec un portefeuille bien garni.

C'était la première *opération* qu'ils devaient entreprendre, mais il fallait attendre le jour et l'heure propices.

Ils attendaient avec patience.

Malgré leur intention formelle de laisser dormir jusqu'à nouvel ordre, l'affaire de Lagardie, ils n'en pensaient pas moins à Madeleine Bernard et à sa fille.

De ce côté le remords les talonnait toujours.

Mais les deux femmes ne manquaient de rien.

Gabrielle gagnant largement leur vie, la mère avait quitté la petite place acceptée au moment où la gêne était imminente.

Elle restait chez elle, s'occupant de son intérieur.

Le Grand-Gosse et l'Ecureuil se disaient :

— Elles n'ont pas besoin de nous, donc inutile de nous mettre martel en tête pour leur venir en aide. Si quelque jour là dèveine leur arrive, eh bien ! il sera temps de nous occuper d'elles discrètement sans rien dire et sans nous montrer.

Sur ces entrefaites une velléité de pêche leur était venue.

Ils éprouvaient le besoin de flâner, de jouir de la vie, aussi, la veille au soir, ils avaient pris le chemin de fer, couché à Joinville, fait provision d'amorces, préparé leurs lignes, et dès sept heures du matin ils prenaient possession de la pile du vieux barrage, objet de la prédilection du Grand-Gosse qui connaissait les bons endroits.

Robert Dauphin n'était revenu à Joinville qu'une fois pour assister aux obsèques du comte de Lagardie, depuis le jour où il avait appris par Valentin que la villa des Platanes allait se trouver sans gardiens. Il n'avait donc aucune raison pour craindre d'y reparaître.

Malgré les amorces jetées à profusion, le poisson mordait peu.

— En voilà des pierrots récalcitrants !... disait Modeste Pierrelay avec une indignation comique. On leur paye des asticots de toute première catégorie, et ça ne fait pas honneur au *frichti* soigné qu'on leur offre !... Ah ! les polichinelles !

— Pêchons au blé, fit Robert Dauphin en remplaçant l'asticot de son hameçon par un grain de blé cuit.

L'Ecureuil l'imita, tout en murmurant :

— Ah ! ça ne *biche* pas comme à Blossières, près du domaine dont nous sommes les propriétaires...

— J'écoute !... Mais enfin ça amuse tout de même...

— Pour sûr...

Après un moment de silence l'Ecureuil s'écria :

— Ah ! je tiens un gardon...

Et, en effet, elle tirait de l'eau un gardon frétillant.

Tout en causant et en surveillant leurs flotteurs ils n'avaient pas entendu s'ouvrir la petite porte du parc de la villa des Platanes, ils n'avaient pas vu le jardinier-concierge Valentin s'avancer vers eux.

Valentin reconnut Robert Dauphin.

— Comment, c'est vous ! s'écria-t-il.

(A suivre.) XAVIER DE MONTÉPIN.